



Traité Sota

Michna 3 - Chapitre 8

ואלו שאינן חוזרין: הבונה בית שער, אכסדרה, ומרפסת; הנוטע ארבעה אילני מאכל, או חמישה אילני סרק; המחזיר את גרושתו, אלמנה לכוהן גדול, גרושה וחלוצה לכוהן הדיוט, ממזרת ונתינה לישראל, בת ישראל לממזר ולנתין--לא היה חוזר. רבי יהודה אומר, אף הבונה בית על מכונו, לא היה חוזר; רבי אלעזר אומר, אף הבונה בית לבנים בשרון, לא היה חוזר.

Et voici ceux qui ne reviennent pas : celui qui construit une loge, un porche ou un couloir, celui qui plante quatre arbres [à fruits] comestibles ou cinq arbres stériles, celui qui reprend la femme qu'il a répudiée. [Si] une veuve [était liée par des engagements matrimoniaux] au Cohen Gadol, [ou bien] une [femme] divorcée ou ayant procédé à la cérémonie du déchaussement [étaient liées par des engagements matrimoniaux] à un simple Cohen, [ou encore] une mamzérèt ou une guiv'onite [étaient liées par des engagements matrimoniaux] à un mamzèr ou à un guiv'oni, [le mari] ne revenait pas non plus. Rabbi Yehouda dit : Celui qui avait construit une maison de briques dans [la vallée du] Charone ne revenait pas non plus.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions